

Nouveau cas de pose forcée du Linky

Bonjour à tous,

Le collectif du Faouët me signale le cas suivant :

Une personne âgée, dont la fille est EHS, avait exprimé son refus de changement de compteur par voie d'huissier et avait également posé un cadenas pour bloquer l'accès à son compteur.

La société OTI FRANCE est passée une première fois chez elle.

Elle leur a expliqué que sa fille étant EHS, elle refusait la pose du compteur Linky.

Ils ont simplement pris une photo du compteur, ont dit à la dame que c'était obligatoire et ils sont partis.

Ils sont ensuite revenus au domicile de la dame, profitant de son absence.

Ils ont coupé les chaînes et ont commencé à déposer l'ancien compteur.

La dame est arrivée, les a supplié de ne pas continuer mais ils ont terminé leur travail.

Elle a alors prévenu sa fille et envisage les différentes actions qu'elle va pouvoir mener.

- Dépôt de plainte à la gendarmerie,
- TA de Lorient

La situation devient intolérable, il n'est pas possible que les élus locaux ne prennent pas clairement position.

Vont-ils appuyer leurs administrés refusant le compteur Linky oui ou non ? et cela malgré les pressions dont ils semblent faire l'objet.

Enedis s'est engagé auprès de la Ville de Paris à ne pas forcer la main aux usagers refusant le Linky, pourquoi ce droit n'est il pas reconnu en région.

L'Etat va-t-il continue a laisser la situation se dégrader ?

Hélène Presqu'île de Crozon